

## Infos CO<sub>2</sub> : un outil gratuit pour les calculer

**Pour remplir leur obligation de fournir à leurs clients des infos réelles sur les émissions de CO<sub>2</sub> de leurs opérations de transport, les transporteurs ont des outils gratuits à leur disposition.**

**U**n décret<sup>(1)</sup> impose depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 aux prestataires de transport de plus de 50 salariés de fournir à leurs donneurs d'ordre (chargeurs et commissionnaires de transport) des infos très précises sur les quantités de CO<sub>2</sub> et de gaz à effet de serre que leurs camions émettent (*voir LR n°947 p.13*). Les transporteurs ne peuvent donc plus se contenter des moyennes du marché.

Il existe sur internet différentes offres leur permettant de remplir ces nouvelles exigences. Citons notamment la plateforme

de services TK'Blue, qui est la seule à ce jour à fournir gratuitement un service de calcul certifié par Bureau Veritas.

Par ailleurs, TK'Blue a conclu un partenariat avec Generix, qui permet aux chargeurs de combiner leurs données TMS (kilomètres parcourus, transporteurs, ordres de transport, etc.) avec son calculateur et avec les outils de reporting RSE de TK'Blue. Car les chargeurs aussi doivent répondre des émissions de CO<sub>2</sub> de leurs opérations de transport – MF